



Initiative fédérale **REVENU DE BASE INCONDITIONNEL**

Un plus pour la Suisse

Votation du 5 juin 2016



Une économie au
service de l'humain



e-version

Un RBI pour tous, tous pour le RBI !

rbi2016.ch



Avant-propos

« Donner de l'argent à tous sans contrepartie ? Mais vous rêvez ! »

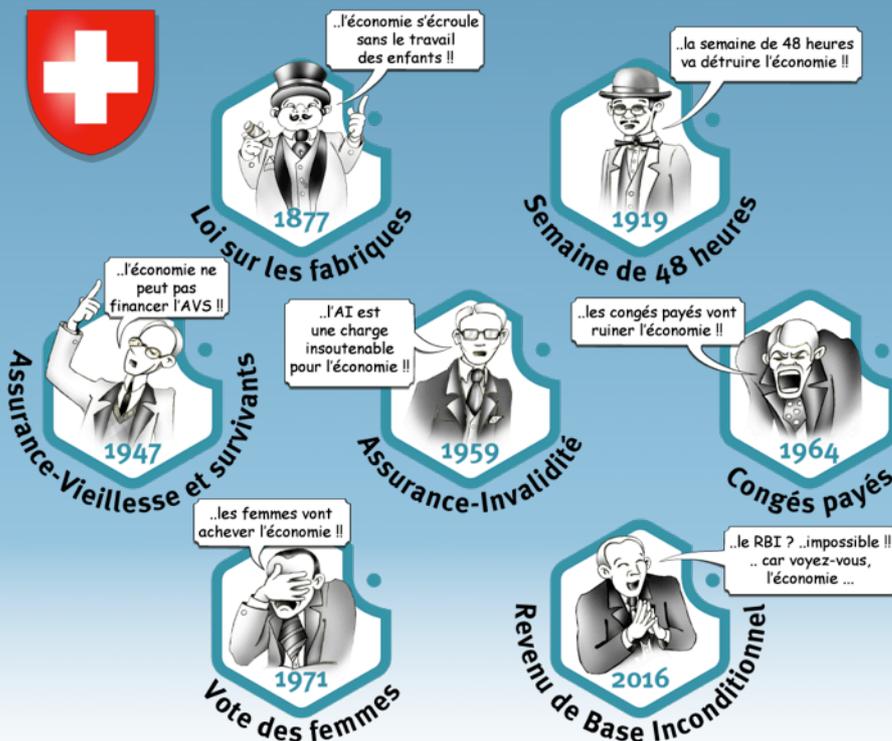
C'est ainsi que réagissent souvent les gens qui entendent parler pour la première fois du revenu de base inconditionnel. Pourtant, lorsqu'ils comprennent comment ce mécanisme de redistribution des revenus peut aboutir à la fois à une simplification du système social, à plus de justice et à plus de liberté pour les personnes, le scepticisme fait place à l'étonnement : « C'est incroyable ; c'est si simple et on n'y avait jamais pensé ! ».

Tous les grands progrès sociaux de notre histoire ont été qualifiés, au début, d'utopistes ou d'insoutenables pour l'économie. Ils se sont pourtant réalisés, en réponse à des besoins réels. Il en ira de même du revenu de base inconditionnel (RBI), qui est la solution adaptée aux défis du 21^e siècle. Essor de la robotique, économie collaborative et révolution numérique entraînent des gains de productivité, mais aussi une raréfaction du travail salarié. Ces mutations mettent hors jeu les régimes sociaux actuels, fondés sur le plein emploi et le besoin de croissance perpétuelle. Le RBI nous permettra de tirer parti de ces mutations plutôt que de les subir.

Ce dossier vous présente l'initiative fédérale pour un revenu de base inconditionnel sur laquelle le peuple se prononcera le 5 juin 2016. Bonne lecture !

Ralph Kundig
Président de BIEN-CH

Histoire des droits sociaux en Suisse



03 EN BREF

04 LE REVENU DE BASE INCONDITIONNEL

- C'est quoi ?
- D'où vient l'idée ?
- Qui est pour ?
- Ça existe ailleurs ?

06 L'INITIATIVE

- Étapes
- Fr. 2'500.-
- Texte de l'initiative
- Financement du RBI

08 POURQUOI UN RBI ?

- Évolution de l'emploi
- Inadaptation de la protection sociale

09 RÉSEAUX DU RBI

- En Suisse
- BIEN-Suisse
- UBI Europe
- Dans le monde

10 POINTS FORTS

12 INTERROGATIONS + RÉPONSES

14 L'INCONDITIONNEL

15 L'ARTICLE PILOTE

16 CONCLUSION

16 EN SAVOIR PLUS...

EN BREF

L'initiative populaire fédérale « Pour un revenu de base inconditionnel » a été déposée à Berne le 4 octobre 2013 avec 126'000 signatures et sera soumise au vote populaire le 5 juin 2016. Le comité d'initiative est indépendant de tout parti politique et de tout groupe d'intérêts. Les signatures ont été récoltées par de simples citoyens volontaires.

Cette initiative propose une mise à jour majeure de notre système social et économique : l'introduction d'un revenu de base universel alloué mensuellement par une caisse publique, sans condition, de la naissance à la mort, d'un montant suffisant pour mener une existence digne et pour participer à la vie sociale.

Le revenu de base inconditionnel (RBI) :

- ne provoquera pas une augmentation générale des revenus, mais une redistribution qui garantira un minimum d'indépendance et de sécurité aux plus défavorisés, chômeurs ou travailleurs pauvres ;
- se substitue à la plupart des prestations sociales jusqu'à la hauteur de son montant et permet ainsi une simplification significative de notre système de protection sociale ;
- est une idée politiquement neutre, d'inspiration à la fois sociale et libérale qui réconcilie sécurité et liberté d'entreprendre. Il obtient des soutiens aussi bien à gauche qu'à droite ;
- soutient en particulier l'activité, la formation, l'innovation et la famille ;
- n'est pas une charge pour l'Etat. Il se finance par la somme des cotisations sociales qu'il remplace et une part de la valeur créée par l'activité économique.

Pourquoi un RBI ? Grâce à l'automatisation, la robotique, la numérisation et l'intelligence artificielle, nous produisons plus avec toujours moins de travail humain, d'où l'augmentation systémique du chômage et une pression à la baisse sur les salaires. La perte de revenu pour les travailleurs est un facteur de crise économique à cause de la diminution de leur pouvoir d'achat et du surendettement. Parallèlement, notre époque voit l'éclosion de nouvelles formes d'échanges, comme l'économie collaborative, la production gratuite, la mise au travail du client ou encore, l'exploitation de ses données (Big data). Dans ce contexte, le RBI s'impose comme un mécanisme nécessaire de redistribution de la valeur créée par l'activité.

Le RBI est un progrès social et économique, adapté à la société du XXI^e siècle. Il permet à l'individu de vivre et travailler librement, en remplacement de la contrainte d'avoir à travailler pour vivre, et à l'économie, de s'adapter aux nouveaux gains en productivité.

« Je suis maintenant convaincu que l'approche la plus simple s'avérera être la plus efficace — la solution à la pauvreté est de la supprimer directement par une mesure maintenant largement discutée : le revenu garanti. »

Pasteur Martin Luther King

CONTACT

Initiative RBI

rbi2016.ch



Ralph Kundig
ralph@rbi-oui.ch
076 378 70 01



Mathieu Despont
mathieu@rbi-oui.ch
076 443 54 61



Léonore Porchet
leonore@rbi-oui.ch
079 350 67 43

LE REVENU DE BASE INCONDITIONNEL

+ C'EST QUOI ?

Le RBI est une rente mensuelle suffisante pour couvrir les frais d'une existence digne, allouée d'office à chaque citoyen-ne sans qu'il ait à remplir de conditions et quels que soient ses autres revenus ou sa fortune. Il est connu sous d'autres noms : la dotation – l'allocation – le revenu – universel, le revenu – de vie – d'existence – social – garanti – citoyen ou encore le dividende social ou universel.

Il est politiquement neutre. Il concilie une sécurité sociale forte, traditionnellement défendue par la gauche, avec la liberté d'entreprendre, défendue par la droite. Le RBI a le double avantage de rendre inutiles les contrôles d'une administration envahissante et de prévenir la précarisation des individus les moins performants.

Au contraire du filet social dans lequel les gens se prennent les pieds et finissent englués,



Illustrations: Henriette Lerch

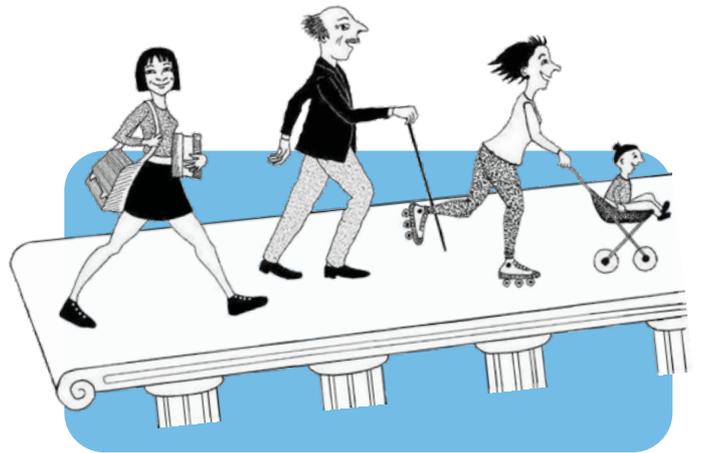
+ D'OÙ VIENT L'IDÉE ?

La première trace écrite remonte au XVI^e siècle, dans le livre Utopia de **Thomas More**. Depuis, l'idée a été portée par **John Locke** au 17^e siècle, avec sa clause lockéenne qui attribuait un droit de compensation pour les personnes qui n'avaient pas accès à la propriété terrienne, **Thomas Paine**, acteur important de la Révolution française et de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique et **Clifford Hugh Douglas** qui le propose comme un dividende social issu du produit de la création monétaire.

+ QUI EST POUR ?

L'idée a été soutenue par de nombreux économistes, représentants politiques et penseurs de toutes tendances. Parmi eux, **Martin Luther King**, **André Gorz**, les économistes et prix Nobel **Paul Samuelson**, **Milton Friedman**, **James Tobin** et **Maurice Allais**, l'économiste **John Kenneth Galbraith**, le prix Nobel **Desmond Tutu**, **Daniel Cohn-Bendit**, le PDG allemand **Götz W. Werner**, **Thomas Piketty** et le prix Nobel d'économie **Christopher Pissarides**.

En France, l'idée d'un RBI a été soutenue à gauche par **Eva Joly**, **José Bovet**, **Yves Cochet**, **Arnaud Montebourg** et à droite, par **Dominique de Villepin**, **Christine Boutin**, **Bruno Lemaire**, **Delphine Batho** et **Frédéric Lefebvre**.



le RBI est un socle de sécurité qui soutient et encourage l'activité et la prise de risque.

En Suisse, soutiennent notamment l'initiative l'ex-Vice chancelier de la Confédération **Oswald Sigg**, les Conseillers nationaux **Ada Marra**, **Lisa Mazzone**, **Anne-Catherine Menétrey**, **Katharina Prelicz Huber** et **Josef Zisyadis** (les 3 derniers, ex), le Prof. **Sergio Rossi** de la Chaire de macroéconomie de l'UNIFR, l'ex-président du Conseil d'État de Genève **Guy-Olivier Segond**, le président du Club suisse de la presse et ex-président du Grand conseil genevois **Guy Mettan**, le président de swissICT **Thomas Flatt** et **Laurent Rebeaud**, membre fondateur, premier président des Verts suisses et récemment disparu.

+ ÇA EXISTE AILLEURS ?

Expérimentations

Le revenu de base a été expérimenté dans les années 1970 dans des villes **aux Etats-Unis** et **au Canada**. Plus récemment, des expériences-pilotes ont été menées en **Namibie** et **en Inde** sous la supervision de **Guy Standing**, Prof. d'économie à l'Université de Bath/UK et auteur de « The Precariat: The New Dangerous Class » (**Le précaire, une nouvelle classe sociale dangereuse**). La rapporteuse spéciale de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits humains **Magdalena Sepulveda**, a salué les « **impacts positifs du revenu de base** » qui ont permis de « **réduire la pauvreté, d'améliorer l'accès à l'éducation et à la santé, de diminuer le taux de criminalité et de renforcer la cohésion sociale** ». Elle a déclaré que le gouvernement « **devrait être leader sur le débat sur ce sujet, et faire des études sur la possibilité d'étendre le revenu de base à tout le pays** ». En Hollande, **Utrecht et plusieurs autres villes** projettent des expériences pilotes sur le RBI dès 2016.

Avancées politiques

En 1968, 1200 économistes de tous bords politiques ont **déposé une pétition** au Congrès américain en faveur d'une idée proche du RBI, l'impôt négatif. Un projet de loi a par la suite été rejeté de peu par le Sénat, malgré le soutien du président Richard Nixon et du Congrès. De nos jours, **Natalie Bennett**, des Verts britanniques, a **présenté un projet de RBI**. Le parlement islandais traite **une résolution du Parti pirate** soutenant l'introduction du RBI. En Espagne, Podemos a **inscrit le RBI dans son programme**, avec le soutien de son leader, Pablo Iglesias. Le gouvernement grec a **inclus un RBI pour les plus de 50 ans** dans sa liste de réforme. En France, un rapport du Conseil National du Numérique remis au gouvernement stipule que le RBI pourrait jouer un rôle crucial face à l'automatisation du travail et préconise la réalisation d'une étude de faisabilité approfondie.

Implantations

Sous l'impulsion du Sénateur Eduardo Suplicy, le parlement brésilien a introduit en 2004 **le principe du revenu de base dans la constitution du pays**. L'Etat de l'Alaska a mis en place en 1976 **un fonds permanent** qui distribue sans condition à toute sa population une part des bénéfices de l'exploitation de ses gisements pétroliers. En Iran, un programme de cash transfert **a été lancé en 2008** en remplacement des subventions sur l'énergie et l'alimentation. En 2011, 97% de la population nationale le recevait. En Finlande une coalition majoritaire de partis gouvernementaux ainsi que le Premier ministre ont décidé en 2015 **d'introduire le RBI dans ce pays**. En 2016, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, a demandé au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais de **se diriger vers un RBI pour le Québec**.



Guy Standing



Natalie Bennett



Eduardo Suplicy

Expérience pilote du RBI en Inde



Photo: Generation Grundeinkommen

+ ÉTAPES

Le 11 avril 2012 était officiellement lancée l'initiative populaire fédérale « Pour un revenu de base inconditionnel », une initiative citoyenne indépendante de tout groupe d'intérêts et de toute formation politique. 126'000 signatures ont été déposées le 4 octobre 2013 à Berne. Pour marquer l'événement, un spectacle de rue symbolique et inédit a été organisé : 8 millions de pièces de 5 centimes ont été déversées devant le Palais fédéral pour symboliser un RBI versé à chaque habitant de Suisse. Une image saisissante qui a induit ou relancé le débat sur le RBI dans de nombreux pays.

Le 27 août 2014, le Conseil fédéral a délivré son message sur l'initiative, invitant à son rejet. Il n'a pas jugé utile de réaliser de véritable étude technique sur les conséquences possibles de l'introduction du RBI en Suisse. Il fonde ses conclusions négatives sur une méthode de financement inappropriée, qui consisterait à prélever sur les revenus de chaque travailleur un montant égal au RBI. Cette méthode aurait un effet dissuasif sur l'insertion professionnelle. Elle n'est pas suggérée par le texte de l'initiative et le comité d'initiative ne la cautionne pas.

L'initiative a été successivement rejetée par le Conseil national et le Conseil des Etats. BIEN-Suisse leur a fait parvenir un dossier d'information complet, accompagné d'un message les invitant à demander l'étude technique sur le

RBI que le Conseil fédéral a négligé (sans résultat). Effectué en octobre 2015, un sondage représentatif de l'institut DemoSCOPE montre qu'avec un RBI, seuls 2% de la population arrêterait de travailler alors que 59% est convaincue qu'il y aura un RBI en Suisse tôt ou tard. L'initiative sera soumise au vote populaire le 5 juin 2016.

+ FR. 2'500.-

Le texte de l'initiative ne fixe pas le montant parce que la somme nécessaire pour permettre une existence digne varie en fonction du coût de la vie. Le montant devra être indexé, comme c'est déjà le cas aujourd'hui pour les assurances sociales.

Les initiants avancent cependant à titre indicatif le montant de Fr. 2'500.- pour les adultes et le quart pour les mineurs. Ce montant s'aligne sur les normes actuelles de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), sur le montant maximum des rentes AVS-AI (Fr. 2'350.- en 2015) et des critères de ce qu'est une vie digne. Moins de 10% de la population de la Suisse touche un revenu inférieur. Un tel montant de RBI serait dans la plupart des cas suffisant pour pouvoir vivre dignement aujourd'hui, tout en maintenant une incitation suffisante à le compléter par une activité rémunérée. C'est ce montant qui est retenu aujourd'hui comme base de discussion par les acteurs politiques.

La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 110a (nouveau) Revenu de base inconditionnel

- La Confédération veille à l'instauration d'un revenu de base inconditionnel.
- Le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.
- La loi règle notamment le financement et le montant du revenu de base.

Le texte de l'initiative propose un principe. Ses auteurs l'ont voulu ainsi pour que le débat se focalise sur l'idée même du RBI et non sur l'une ou l'autre de ses modalités d'application.

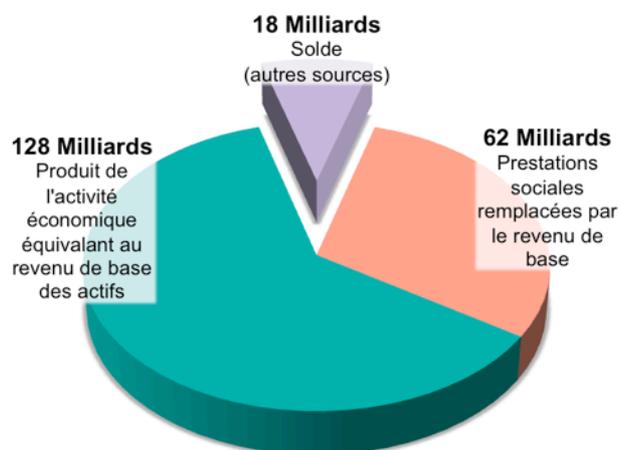
Si l'initiative est acceptée, les Chambres fédérales devront édicter les lois qui fixeront les modalités

d'application (montant du RBI, méthode de financement, prestations sociales remplacées, etc.). Ces lois seront sujettes au référendum facultatif. Ainsi le peuple suisse, après avoir approuvé le principe du RBI, aura encore la possibilité de se prononcer sur les divers aspects de sa mise en œuvre.

+ FINANCEMENT DU RBI

Le RBI ne coûte pas plus cher que le système actuel. Ce n'est pas une nouvelle charge pour l'Etat comme lorsqu'il s'agit de construire un hôpital ou de fournir un service public, mais d'une modification de la répartition de la richesse produite pour qu'elle bénéficie à l'ensemble de la population. Le RBI apporte la première tranche de revenu qui couvre les besoins fondamentaux de chaque personne. Aujourd'hui, pratiquement tout le monde dispose déjà au minimum d'un tel revenu. Le RBI peut s'autofinancer presque en totalité par le simple transfert des coûts de la part des prestations sociales qu'il remplace et celui de la part de la valeur produite par l'activité économique qui couvre les besoins fondamentaux des actifs. Ne reste alors qu'un modique solde à financer pour les personnes qui s'occupent du foyer, pour le triplement des allocations familiales et parce que le RBI est versé à l'échelon individuel (pas au cercle familial).

Si l'on part de l'hypothèse d'un RBI de Fr. 2'500.- pour les adultes et de Fr. 625.- pour les mineurs, la somme totale du RBI distribué à l'ensemble de la population est de 208 milliards (statistiques 2012, OFS). Le montant financé par le transfert du coût des prestations sociales remplacées est dans les 62 milliards. Le transfert de la part de la valeur produite est de 128 milliards. Le solde à financer s'élève à 18 milliards, soit seulement 3% du PIB de la Suisse, moins que les coûts de la santé liés au travail. Ce solde peut aisément



être couvert de multiples façons, comme un ajustement de la TVA, de la fiscalité directe, une microtaxe sur tous les paiements électroniques (Chesney-Bolliger), sur l'empreinte écologique, etc.

D'autres méthodes de financement du RBI entrent dans le débat aujourd'hui, comme le financement par l'introduction d'une micro taxe sur toutes les transactions (Chesney/Bolliger) ou par le bénéfice de la création monétaire nationale (initiative fédérale pour la monnaie pleine). Génération RBI [propose un dossier](#) qui présente différentes variantes de financement. Quoiqu'il en soit, la méthode de financement optimale sera élaborée par un processus démocratique ultérieur, probablement en combinant plusieurs approches.

POURQUOI UN RBI ?

+ ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

Le plein emploi est une condition nécessaire au fonctionnement de notre système. Contrairement à une idée reçue, **cette condition a rarement été réalisée au cours de l'histoire**, la dernière fois, pendant les Trente glorieuses. Depuis les années 1990, grâce au progrès de l'automatisation et de la rationalisation de la production, **l'offre d'emploi s'est contractée progressivement provoquant l'augmentation des écarts de richesse et l'apparition d'une nouvelle précarité**. Dès lors, l'endettement privé a été encouragé pour prendre le relai sur des revenus devenus insuffisants afin de soutenir la demande de consommation et la croissance. Cette tendance a abouti à la crise des subprimes de 2007 qui a contraint les États à devoir porter secours aux banques.

Aujourd'hui, **l'automatisation connaît une nouvelle révolution avec les progrès spectaculaires de la robotique**. Les robots peuvent travailler 24h sur 24h, s'adapter, apprendre, accomplir des tâches **mêmes très qualifiées** et, surtout, leur prix devient compétitif par rapport à des employés, pour lesquels il faut payer un salaire, des assurances, des cotisations sociales, et même **par rapport à une production délocalisée**. Plusieurs études sérieuses sur l'évolution de l'offre d'emploi prévoient **une baisse de 20% à l'orée de 2025 et jusqu'à 50% d'ici 20 ans**.

Parallèlement, une autre révolution remet en question notre conception de l'activité : **celle de l'économie collaborative et des échanges gratuits que la généralisation de la connexion internet permet**. Le développement informatique, l'hôtellerie et les transports, par exemple, sont mis en concurrence avec des particuliers qui peuvent produire des services identiques ou de remplacement à moindre coût, voire gratuitement. D'autres métiers sont en voie de disparition, parce que chacun peut produire lui-même ce dont il a besoin à l'aide de ressources disponibles gratuitement ou à bas prix sur internet.

Ces évolutions déplacent les activités les plus lucratives dans le domaine de l'économie virtuelle — les échanges purement financiers — et mettent sous pression les activités de l'économie réelle ou celles à haute valeur humaine deve-

nues peu ou pas rentables. L'exclusion de l'emploi en est la conséquence pour une population croissante — 10% en Suisse, en tenant compte aussi des personnes qui n'ont pas droit aux indemnités de l'assurance chômage. Pour obtenir des prestations sociales, les bénéficiaires de l'aide doivent exercer gratuitement des activités qui auraient dû autrement être payées (workfare). **60% de l'activité nécessaire à notre pays n'est pas payée** aujourd'hui et **les écarts de richesse se creusent**. Un nombre restreint de personnes gagnent beaucoup en produisant peu de valeur réelle alors qu'un nombre important de personnes produisent beaucoup de valeur utile, mais ne gagnent pas grande chose.

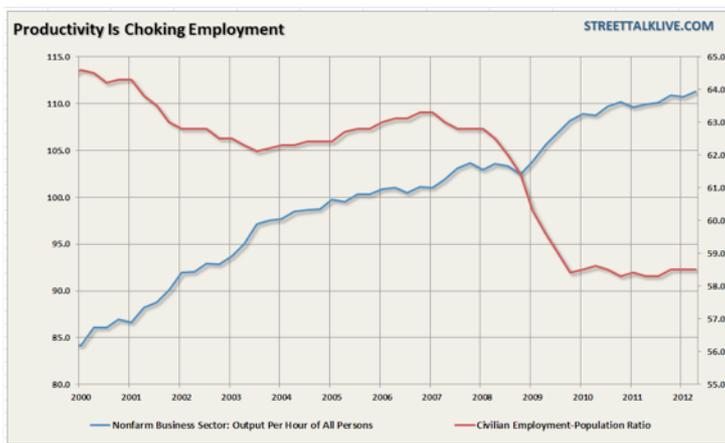
+ INADAPTATION DE LA PROTECTION SOCIALE

Aujourd'hui, 30% de la population suisse reçoit une prestation sociale destinée à pallier un manque de revenu, **le subsidie de l'assurance maladie**. À celui-ci s'ajoute, suivant les cas, une série d'autres prestations conditionnelles comme l'allocation au logement, l'allocation d'études, les prestations complémentaires, l'AI, le chômage ou l'aide sociale.

Les coûts sociaux explosent parce que la demande est en forte croissance, qu'il y a moins de travail rémunéré pour le prélèvement des cotisations sociales et que les coûts du contrôle de la subsidiarité sont multipliés par nombre d'échelons administratifs différents. **D'une manière ou d'une autre, le système actuel appelle à être réformé en profondeur**. Des pressions politiques s'exercent pour réduire les prestations, rendre les conditions d'octroi plus restrictives, augmenter les cotisations ou la fiscalité. Mais contrairement au RBI, ces propositions ne peuvent concilier le maintien d'une

protection sociale digne de ce nom et les conditions nécessaires au dynamisme de notre économie.

En découplant partiellement le revenu de l'activité, le RBI permet à notre société de s'adapter à la fin du plein emploi. Il soutient l'activité, même non lucrative et permet de faire l'économie d'une lourde administration sociale consacrée au contrôle. Il met un terme à une stigmatisation et une culpabilisation qui ne se justifie plus en notre société du XXIe siècle.



La productivité (en bleu) tue l'emploi (en rouge)

RÉSEAUX DU RBI

+ DANS LE MONDE

BIEN (Basic Income European Network) a été fondé en 1986. Parmi ses membres fondateurs, on compte Philip Van Parijs, docteur en philosophie de l'université d'Oxford et docteur en sociologie de l'université catholique de Louvain, Guy Standing, professeur d'économie à l'université de Bath et ancien chercheur à l'OIT et Yoland Bresson, docteur en économie, diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et diplômé de troisième cycle de l'Institut d'étude du développement économique et social (IEDES) de l'Université Paris I.

En 2004, il est devenu le réseau mondial **BIEN** (Basic Income Earth Network). Il organise des congrès internationaux bisannuels d'un continent à l'autre (Montréal: juin 2014, Séoul: 7-9 juillet 2016) et compte aujourd'hui une vingtaine d'organisations nationales affiliées (comme BIEN-Suisse).

Site web: <http://basicincome.org> et infos sur [Wikipedia](#)

+ UBIE EUROPE

UBIE (Unconditional Basic Income Europe) est représenté dans 25 pays européens. Il organise des événements, coordonne des campagnes nationales et est actif au niveau des institutions européennes. Ce réseau s'est constitué en avril 2014 suite à l'Initiative citoyenne européenne pour le RBI lancée en janvier 2013. Site web : basicincome-europe.org

+ BIEN-SUISSE

BIEN-Suisse (ou BIEN-CH) est une association suisse, sans affiliation politique, fondée en 2001 à Genève et affiliée au réseau mondial BIEN (Basic Income Earth Network). Elle a pour but d'étudier et de promouvoir le revenu de base en Suisse et ailleurs.

BIEN-Suisse organise des conférences, des débats et des ateliers sur le thème. Elle produit des publications, notamment « Un revenu de base pour chacun », « Vers une économie vraiment libérale » et « Le financement d'un revenu de base inconditionnel ». Elle publie son information en 4 langues sur son site web (FR-DE-IT-EN). L'association s'est engagée dans la récolte des signatures et soutient l'initiative en vue de la votation. Site web : bien.ch

+ CAMPAGNE SUISSE POUR L'INITIATIVE

Campagne suisse pour le revenu de base inconditionnel est une association fondée en mai 2015 et dont le but est le soutien de la campagne pour la votation du 5 juin 2016 sur l'initiative et la coordination des réseaux locaux qui poursuivent le même but. Son site créé pour la votation existe en 4 langues (FR-DE-IT-EN) initiative-revenudebase.ch



Action 10'000 : 100 personnes récoltent 100 signatures.

+ RÉSEAUX LOCAUX

Génération RBI est le réseau romand de soutien du revenu de base pour la votation. Il est actif sur les réseaux sociaux, propose des outils de formation pédagogique sur le RBI et la participation à des projets créatifs. Site web : rbi-oui.ch

Generation-Grundeinkommen conduit des actions de terrain en Suisse allemande comme la récolte des signatures ou le déversement des 8 millions de pièces de 5 centimes à Berne.

Initiative Grundeinkommen a été fondé en 2006 à Bâle par Daniel Häni et Enno Schmidt, les auteurs du film documentaire « Le revenu de base, une impulsion culturelle ». Ses activités sont la promotion du RBI par des conférences, des publications et des films. Sites web :

www.initiative-grundeinkommen et grundeinkommen.tv

TiRBI est l'association qui soutient l'initiative pour le RBI au Tessin.

D'autres réseaux existent un peu partout en Suisse. Ils sont organisés en groupes régionaux ou cantonaux. Parmi ceux-ci, on compte **Bedingungslos** à Zürich, **Forum-Grundeinkommen** à Berne, **BewegungGrundeinkommen** à Winterthur, **Werdenberg-Ostschweiz** qui fait partie du **Bärenrunde** à St-Gall et **Arbeitsgruppe Bedingungsloses Grundeinkommen** en Engadine.

LES PLUS DU RBI



Dignité

Le RBI renforce un des buts fondamentaux de notre Constitution fédérale en garantissant à chacun-e de « recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine », sans avoir à mendier pour l'obtenir ou à remplir d'humiliantes conditions.



Progrès social

En Suisse, près de la moitié des personnes ayant droit à des prestations sociales y renoncent à cause de la honte, des tracasseries administratives ou par méconnaissance de leurs droits. Pour les personnes qui ne sont pas soutenues par des proches, cela signifie s'exposer à la précarité. Le RBI renouvelle le contrat social en couvrant le besoin vital de chacun sans qu'il doive le demander. Il supprime en même temps les coûteuses mesures de contrôle et de surveillance qui occupent parfois plus de 50% du temps de travail social. Nos institutions sociales pourront accomplir leur véritable vocation bien plus efficacement : soutenir les personnes en réelle difficulté d'intégration.



Entrepreneuriat

Le RBI permet aux nombreuses personnes qui en rêvent de devenir indépendantes ou de créer leur propre entreprise (22% selon le sondage DemoSCOPE). Il supprime le risque d'échec faute de moyens d'existence. Le RBI permet également à l'entreprise de mieux se développer grâce au travail d'employés qui n'ont plus la satisfaction de leur besoin d'existence en tant que principale préoccupation.



Une économie au service de l'humain

L'économie a été conçue pour servir l'humain : pendant que le paysan cultivait le grain, le boulanger préparait le pain et l'argent leur permettait d'échanger équitablement le fruit de leur labeur. Mais aujourd'hui, l'argent est devenu une fin en soi. Investir en bourse rapporte plus que produire de la valeur réelle. Le RBI contribue à renverser cette logique perverse. Il soutient les échanges locaux et le travail humainement utile, qui est aujourd'hui peu ou pas lucratif.



Partage du travail

Actuellement, beaucoup de personnes sont obligées de travailler plus qu'elles ne le voudraient (90% des hommes), alors que de nombreuses autres personnes ne trouvent plus suffisamment de travail. Le RBI procure la base de sécurité nécessaire pour pouvoir choisir un travail à temps partiel. Selon des sondages, quelque 30% des travailleurs choisiront de réduire leur temps de travail avec le RBI. Cette réduction de l'occupation des uns sera à l'avantage d'autres à la recherche d'opportunités professionnelles.



Soutien à la formation

Le RBI donne à chacun les moyens de se former comme il l'entend, à chaque étape de la vie. Il introduit une nouvelle égalité pour les étudiants qui pourront suivre des études même exigeantes, que leur famille ait les moyens de les soutenir ou non. Tout au long du parcours professionnel, il permet de compléter sa formation pour mieux adapter ses compétences aux demandes du marché du travail. Le RBI est ainsi un atout pour l'économie qui pourra s'appuyer sur une main-d'œuvre bien qualifiée.



Gain de productivité

Avec le RBI, le travail rémunéré cesse d'être une obligation. Il devient un choix possible pour améliorer ses conditions d'existence. Une action est toujours plus productive lorsqu'elle est volontaire plutôt que contrainte. Le RBI favorise une nouvelle culture d'entreprise, non plus basée sur l'hyper concurrence et l'exploitation maximale de l'autre, mais sur la complémentarité des motivations et la collaboration. Les conditions de travail tendront à s'améliorer puisqu'il s'agira de maintenir l'attractivité de l'emploi envers des personnes qui, grâce au RBI, auront acquis un véritable pouvoir de négociation. Dans une certaine mesure, le mot « travail » n'aura plus exactement la même signification qu'aujourd'hui.

Le RBI favorise l'entreprise individuelle en contribuant au financement pour lancer une nouvelle activité ou une start-up par la prise en charge de la part des revenus des patrons et des employés nécessaire à leur existence. Il stimule une économie moins marchande basée sur la satisfaction de produire et de partager, les besoins de première nécessité étant déjà couverts.



Salaire minimum

Un salaire suffisant devra être offert pour motiver une personne disposant du RBI à s'engager. Ajouté au RBI, le salaire garantira un revenu total minimal au moins équivalent aux revendications actuelles en matière de salaire minimum, par le simple jeu d'un marché du travail rééquilibré.



Égalité femmes-hommes

Les femmes recevant aussi le RBI, elles pourront aussi négocier leurs conditions de travail avec cette base de sécurité et plus facilement exiger des salaires équivalant ceux des hommes. Après le droit de vote, le RBI apportera aux femmes l'indépendance économique qui concrétise leur véritable égalité démocratique.



Reconnaissance du travail non rémunéré

Le RBI n'est pas un salaire, mais offre une reconnaissance forfaitaire du travail non rémunéré nécessaire à la société, comme le travail ménager, le soutien aux proches vulnérables (les deux accomplis majoritairement par les femmes), l'engagement dans le monde associatif ou l'économie du partage. Il augmente la liberté de chacun de se vouer à des tâches d'intérêt public



Conscience écologique

En découplant partiellement le revenu du travail, le RBI rend soutenable une économie avec moins de croissance. Si le PIB baisse, c'est simplement l'indication que les citoyens, dans leur ensemble, préfèrent gagner moins et consommer moins. La fin de l'obligation de travailler libère de la contrainte d'avoir à exercer des activités contraires à son éthique pour pouvoir vivre, comme travailler pour des industries inéquitables, malsaines ou polluantes. Le RBI permet d'exercer des activités favorables à l'écologie, mais peu lucratives (artisanat, apiculture, permaculture, etc.).



Condition d'artiste

En assurant à chacun un minimum vital, le RBI est favorable à l'épanouissement des vocations artistiques. Les acteurs ou les musiciens sont libérés de l'obligation de courir le cachet ou d'accepter des contrats de misère et peuvent mieux se consacrer à leur création ou à leur perfectionnement.



Privilégier la famille

Versé à l'individu et donc cumulable, le RBI favorise la famille et la vie commune. Comme ce revenu est garanti, il accorde la liberté du choix de réduire ou de suspendre son activité rémunérée pour consacrer davantage de temps à ses proches. Il instaure aussi une meilleure répartition du pouvoir en rendant les parents au foyer plus indépendant financièrement les uns des autres.



Baisse des coûts de la santé

Les frais de la santé relatifs au travail (absentéisme, présentéisme, burnout, bore-out) s'élèvent à plus de 20 milliards. Les expériences pilotes du RBI ont démontré que la baisse du stress au travail et de l'anxiété **réduisent les coûts de la santé**.



Pérenniser les retraites

Le financement de l'AVS est couvert pour l'essentiel par des cotisations salariales. Ce financement est aujourd'hui compromis par des gains en productivité qui réduisent le besoin en emploi et exercent une pression à la baisse sur les salaires. Le débat politique fait rage pour savoir s'il faut retarder l'âge de la retraite et/ou baisser les rentes. Se substituant à l'AVS, le RBI pérennise les retraites en les fondant sur le même droit à une existence digne que pour les actifs.



Un outil polyvalent...

Qu'il s'agisse de crise de l'emploi, économique ou écologique, des coûts ou fraudes du social, d'Uber ou Airbnb, lorsqu'on connaît le RBI, on est étonné de constater quotidiennement à quel point il apporterait une solution adaptée à la plupart des problèmes de la société actuelle. Essayer le couteau suisse RBI, c'est l'adopter !



INTERROGATIONS + RÉACTIONS



C'est un salaire minimum ?

Le RBI n'est pas un salaire, mais une rente que l'on reçoit de toute façon, qu'on ait une activité rémunérée ou pas, et qui s'additionne au salaire, quel que soit son niveau.



Et l'aide sociale ?

L'aide sociale a été conçue pour des personnes marginales, en difficulté d'intégration sociale et qui ne peuvent subvenir elles-mêmes à leurs besoins. Elle n'est pas adaptée pour prendre en charge un grand nombre de personnes qui n'ont d'autres problèmes que de vivre dans une société qui ne leur offre aucun travail suffisamment rémunéré. Le RBI permet aux personnes qui n'ont simplement pas d'emploi de vivre modestement, mais dans la dignité et la liberté, et à l'aide sociale, de pouvoir mieux s'occuper des personnes qui ont réellement besoin d'un accompagnement social.



Une rente d'exclusion ?

Le RBI étant alloué à tout le monde, il ne peut susciter de sentiment d'exclusion. Personne n'aime être assisté. Le RBI décharge l'aide sociale des personnes qui peuvent et veulent être autonomes pour lui permettre de mieux cibler celles qui, au contraire, en ont vraiment besoin. Le RBI favorise aussi le tissu social par le soutien de la famille, du réseau associatif et d'activités locales, peu ou non lucratives.



Et la valeur « travail » ?

Les vertus généralement associées au travail sont l'accomplissement personnel, l'utilité sociale et d'éviter l'oisiveté. Le travail dont notre société a besoin est progressivement accompli par des machines. **Seulement 40% du travail humain encore nécessaire est payé** et l'échelle des rémunérations diverge fortement de celle de l'utilité sociale. Dans ce contexte, la valeur « travail » ne peut plus être définie par sa rémunération. Elle doit s'appliquer à toute activité utile pour la société, rémunérée ou non. Le RBI favorise l'insertion. Il est une reconnaissance du travail bénévole accompli pour son utilité ou parce qu'il répond à une vocation personnelle.



Les gens vont-ils encore travailler ?

Lorsque des personnes sont sondées pour savoir si, avec un RBI, elles continueraient à travailler, elles répondent à 60% qu'elles continueraient à travailler comme avant parce qu'elles aiment leur travail, qu'elles ne veulent pas baisser leur revenu ou qu'elles n'apprécient pas l'oisiveté. 30% répondent qu'elles continueraient à travailler, mais en réduisant leur pourcentage d'activité. Seulement 10% répondent qu'elles arrêteront de travailler, en tout cas un moment, pour se reposer ou voyager. Par contre, les mêmes personnes sont 80% à répondre qu'elles pensent que les autres arrêteront de travailler.

L'objectif du plein emploi n'est plus réaliste. Le RBI permet un partage dynamique du travail: les personnes qui choisiront de travailler moins libéreront autant d'emplois pour celles qui cherchent une activité rémunérée.



Qui fera les « sales boulots » ?

La question est de savoir si nous voulons vivre aujourd'hui dans une société qui contraint certains de ses membres à faire le travail dont les autres ne veulent pas. Une question qui n'est pas nouvelle puisqu'elle s'est posée régulièrement dans l'histoire, par exemple lorsqu'on a voulu abolir l'esclavage... Les sales boulots sont surtout considérés comme sales parce qu'ils sont mal payés. Avec le RBI, leur salaire sera forcément revalorisé pour qu'ils deviennent attractifs, ce qui stimulera aussi leur automatisation. Ils seront aussi accomplis soi-même ou par des clients mis au travail par les entreprises.



Pourquoi les riches le reçoivent aussi ?

Donner le RBI aussi aux riches est dans l'intérêt des pauvres. Cela les libère du sentiment de culpabilité, d'humiliantes démarches administratives et de l'obligation d'exposer leur vie privée pour permettre la vérification de leur état d'indigence. D'un autre côté, comme les riches contribueront plus au financement du RBI qu'ils n'en tireront profit, le principe de la justice sociale est quand même respecté.



Grand débat sur le RBI du 21 mai 2013 à l'UNIGE, en présence de l'ex-présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey



A combien s'élève-t-il ?

L'initiative propose une loi de principe et ne fixe pas le montant qui doit pouvoir évoluer en fonction du coût de la vie. Selon les normes de l'aide sociale en Suisse, on peut admettre un montant de Fr. 2'500.- pour les adultes et de Fr. 625.- pour les enfants pour accomplir aujourd'hui le but fixé par l'initiative.



Est-ce finançable ?

Le montant du RBI doit permettre une vie modeste, mais digne. En Suisse, pratiquement toute la population dispose déjà d'un revenu au moins équivalent. Ce qui est nouveau, c'est l'inconditionnalité. Son financement est donc possible dans n'importe quel pays qui produit suffisamment de richesse par habitant pour couvrir le besoin vital. A fortiori, il est acquis en Suisse (voir : financement du RBI).



Les classes moyennes vont-elles le financer ?

Le RBI réduit les disparités de richesse. Les classes moyennes profitent aussi du RBI qui les protège de tout impôt dissuasif. Aucun acteur politique ne souhaite voir les classes moyennes réduire leur activité en raison d'une rémunération nette devenue trop peu attractive.



Ne risque-t-on pas un démantèlement social ?

Aucun groupe politique ne souhaite le démantèlement social parce que la paix sociale est la clé d'une économie performante. Ce qui par contre peut être remis en question, c'est le système actuel à cause de sa faible efficacité et de son coût élevé. Le RBI protège du démantèlement social parce qu'il est universel et inaliénable. Mais bien que le RBI doive permettre de mener une vie digne, il restera toujours des personnes pour lesquelles il ne suffise pas pour atteindre cet objectif. C'est pourquoi tous les acteurs politiques s'accordent sur le fait que des prestations complémentaires seront nécessaires, comme c'est déjà le cas aujourd'hui avec l'AVS.



Les touristes du RBI ne vont-ils affluer ?

Le RBI n'est accordé qu'aux citoyens, suisses ou étrangers en situation régulière de résidence. Les lois sur l'immigration qui régulent le permis de séjour et nos accords internationaux continueront à s'appliquer comme maintenant pour les étrangers.

La mise en pratique du RBI en Suisse sera le fruit d'un long processus démocratique. Parallèlement, d'autres pays européens étudient ou préparent son introduction. Ces pays pourraient bien le concrétiser plus vite, leurs processus politiques n'offrant pas toujours autant d'étapes démocratiques.



Les frontaliers vont-ils le recevoir aussi ?

En tant que non-résidents du pays, ils n'auront pas droit à l'inconditionnalité. Ils auront le choix entre se loger à l'étranger et recevoir un revenu de base sous condition d'avoir un emploi ou résider en Suisse et le recevoir inconditionnellement.



L'être humain est-il prêt ?

Différentes expériences de paiement social direct ont **démontré qu'accorder la confiance encourage la responsabilité**. Au contraire, plus on fixe de règles contraignantes, plus on retire à l'individu toute capacité de s'adapter et d'innover. L'être humain est non seulement prêt aujourd'hui, mais il l'est depuis toujours, chaque fois qu'il est membre d'une société confiante. Le RBI ne se fera pas en un jour et le délai d'introduction pourra être mis à profit pour préparer la population à ses nouvelles libertés et responsabilités.

L'ARTICLE PILOTE

Devoir gagner sa vie pourrait bientôt faire partie du passé !

VOTATION : dans quelques mois, le peuple sera invité à se prononcer sur une initiative hors du commun – un revenu suffisant pour vivre accordé sans condition à chaque citoyen. Une idée qui de prime abord pourrait sembler complètement utopique...

Otto Matik

Pourtant, cette idée a été portée tout au long de l'histoire par de nombreux économistes et penseurs, parmi eux, plusieurs prix Nobel. Elle a aussi convaincu les 126'000 citoyens qui ont permis à l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel » d'aboutir en octobre 2013. Celle-ci propose en trois lignes ajoutées à notre Constitution fédérale d'introduire le principe d'un revenu de base qui permette « à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique ». Il serait donc alloué à chaque citoyen, de la naissance à la mort, qu'il travaille ou pas et qu'il soit riche ou pauvre.

Partager le travail

« Mais qui voudra encore travailler ? » est souvent la première question que l'on se pose. Les initiants répondent que « l'argent n'est pas la première motivation pour travailler. On travaille d'abord parce que nous aimons être actifs, nous sentir utiles et progresser. On le voit bien avec les retraités et d'autres rentiers qui continuent à s'occuper ou avec tous le travail bénévole. Avec le développement de la robotique et de l'économie collaborative, la question n'est plus tellement de savoir qui veut encore travailler, mais comment partager l'activité rémunérée encore disponible. »

Bien que l'idée de donner de l'argent directement aux pauvres n'ait pas tou-



8 millions de pièces de 5 centimes sur la Place fédérale pour symboliser un revenu de base pour chaque citoyen – Photo: Generation Grundeinkommen

jours été très populaire pour une gauche habituée à plutôt lutter pour l'emploi et les salaires, le PS suisse (avec les Verts) a déjà inscrit le revenu de base quelque part dans son programme. Mais dans son communiqué de presse du 13 novembre 2014, il a exprimé des réserves sur l'initiative parce qu'elle ne fixe pas de montant et qu'il « craint qu'un revenu de base faible ne démantèle les acquis sociaux sur un large front ». Les initiants répondent à cela que « si le parlement avait voulu démanteler les acquis sociaux, il l'aurait déjà fait. Ce n'est pas dans l'intérêt de l'économie de rompre notre paix sociale. Ce sont les dérives d'un système social inefficace à cause d'une administration trop complexe qui sont actuellement combattues. ». En cas de oui à l'initiative, le débat politique portera donc sur le montant du revenu de base et la part des prestations sociales remplacées.

Mais combien ça coûte ?

Les Suisses n'ont pas l'habitude d'accepter un projet sans savoir combien il coûte. Un revenu de base de Fr. 2'500.- pour tous les citoyens demanderait

quelque 200 milliards, soit environ un tiers du PIB de notre pays. Comment financer une somme aussi considérable ? Les initiants nous disent que « la plupart des résidents en Suisse ont déjà au minimum un tel revenu. La nouveauté est l'inconditionnalité – sécuriser la part de revenu qui couvre le besoin vital. C'est le revenu de base de ceux qui ne gagnent pas encore ce minimum qui est réellement à trouver ». La somme en question s'élèverait à quelque 18 milliards, soit plus bas que les coûts actuels de la santé liés au travail.

L'idée du revenu de base a de quoi séduire si l'on considère le repli de l'offre d'emploi et des salaires. On en discute aussi dans d'autres pays ; en Angleterre, en Espagne, en Finlande, en Hollande et même en Grèce. Mais en Suisse, pays où les grands progrès sociaux comme la semaine de travail de 48h, l'AVS, l'AI ou les congés payés ont exigés des décennies et plusieurs votations avant de devenir nos standards, on peut douter que le peuple suisse, plutôt conservateur, accepte un tel changement du jour au lendemain. L'avenir nous le dira.

CONCLUSION

L'initiative qui sera soumise le 5 juin 2016 au vote populaire est atypique. Elle n'est pas issue du sérail politique. En trois lignes, elle ne propose ni plus ni moins qu'un changement radical de notre système et de notre manière de penser. Elle invite à un débat de société salutaire sur l'évolution du travail et sur les mutations de société. Ce débat exceptionnel passionne le peuple suisse. Il mérite d'être pleinement porté en avant afin que, quels que soient les résultats du scrutin, l'idée du revenu de base inconditionnel puisse faire son chemin et notre pays, saisir cette chance pour concevoir son avenir.

EN SAVOIR +



Film documentaire sur le RBI

« Un revenu, c'est comme l'air sous les ailes de l'oiseau ! ». C'est ainsi que commence le film. Est-ce qu'il devrait être inconditionnel pour chacun, comme un droit civique économique ? <http://rbi2016.ch#media>



RBI OUI !

Pour la campagne romande de la votation du RBI, Génération RBI vous propose son laboratoire d'idée sur le RBI, les projets et les activités de son réseau de militants. <http://rbi-oui.ch>



Présentation détaillée du RBI

«Le RBI n'est généralement pas plus de revenu que maintenant, mais sécurise la part couvrant le besoin vital» bien.ch/sites/bien/files/pdf/initiative_populaire_federale_pour_un_revenu_de_base_BIENch2014.pdf



BIEN-Suisse

Basic Income Earth Network, section suisse. Ce site présente les actualités internationales, nationales, et ses propres activités autour du RBI. On peut s'y inscrire pour devenir membre du réseau. <http://bien.ch>



Dossier ARTIAS sur le RBI

Dossier sur le RBI publié par l'Association Romande et Tessinoise des Institutions d'Action Sociale. http://www.artias.ch/artias_dossier/le-revenu-de-base-inconditionnel-la-securite-sociale-du-xxie-siecle



Mouvement Français pour le Revenu un Base

Le site du MFRB vous présente l'actualité récente du point de vue français, des vidéos et articles pédagogiques et les activités du mouvement français. <http://revenudebase.info>

e-version PDF du dossier : L'e-version PDF du dossier contient de nombreuses références en lien : rbi2016.ch/dp